

# **Qu'est-ce que : les Clubs UNESCO ?**

---

---

*Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix.*

(Préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO)

Ce texte, destiné à l'information,  
n'est pas un document officiel de l'UNESCO.  
Toute reproduction autorisée. Prière de mentionner : UNESCO.  
Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation,  
la science et la culture  
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP (France).  
Téléphone : 45 68 10 00      Télécx : 204461 Paris.  
Télifax : 45 67 16 90

# I - Définition, but, rôle et historique des Clubs UNESCO

3

## Que sont les Clubs UNESCO ?

Les Clubs UNESCO sont des groupements de personnes de tous âges, de tous horizons socio-professionnels, qui partagent l'idéal de l'UNESCO, cherchent à le faire connaître et s'associent à l'œuvre de l'Organisation internationale en entretenant des activités inspirées directement de celles de l'UNESCO.

L'appellation *Clubs UNESCO* est utilisée dans la présente brochure par souci de simplification, parce qu'elle est la plus communément employée ; on trouve dans plusieurs pays des *associations*, des *centres*, des *cercles* ou des *groupes* UNESCO, expressions diverses recouvrant une même réalité.

## Pourquoi des Clubs UNESCO ?

L'horizon des individus s'élargit chaque jour. A l'homme d'hier préoccupé seulement de son village, de sa ville ou de son pays, se substitue l'homme d'aujourd'hui dont les intérêts s'étendent bien au-delà du cadre purement national. Grâce à la démocratisation des moyens de transport, grâce aux notions et aux idées diffusées par les moyens d'information, un grand désir de connaître des pays étrangers ou des formes de pensée et d'expression différentes des siennes, anime l'homme du XX<sup>e</sup> siècle. Cette curiosité s'assortit de la prise de conscience des problèmes innombrables et des tensions qui se font jour à l'échelon international, et de la nécessité de les résoudre dans un climat de compréhension, de confiance et de respect réciproques.

C'est à ceux qu'anime cette curiosité, c'est à ceux qui désirent la satisfaire en cherchant à comprendre ces problèmes et à travailler à leur solution dans un esprit de solidarité, que s'adressent les Clubs UNESCO.

Dans les pays en développement, en particulier les jeunes États qui, ayant récemment acquis la souveraineté, participent depuis peu à la vie internationale, il importe de former une conscience nationale avertie des responsabilités qui incombent à chacun dans le processus du développement et, donc, de la nécessité de conjuguer les efforts pour *construire une nation*, solidement enracinée dans les valeurs socio-culturelles qui font sa richesse et son originalité.

C'est à ceux qui souhaitent contribuer à cette *révolution des esprits* que s'adressent les Clubs UNESCO.

### **Quels sont les buts et le rôle des Clubs UNESCO ?**

Les buts des Clubs UNESCO sont ceux de l'Organisation elle-même tels que les énonce son Acte constitutif : *Contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples.*

Chaque Club a sa physionomie propre mais tous présentent des caractéristiques communes : ils sont le point de rencontre de personnes désireuses de se livrer ensemble à une recherche et à des activités très diverses (*cf.* « Quelles activités peuvent entreprendre les Clubs UNESCO »), dans un climat de confiance et de tolérance totales, sans aucune discrimination fondée non seulement sur le sexe, la nationalité, la race, la religion, mais encore le milieu social, l'opinion politique. Ils sont un carrefour où se retrouvent ces hommes et ces femmes de bonne volonté qui pensent la paix dans le monde en termes de respect des droits de l'homme, de développement, de coopération.

On peut considérer que le Club UNESCO est un centre d'éducation permanente : il joue pour ses membres un *rôle formateur* de première importance, car, outre l'acquisition pure et simple de connaissances – qui est le fait de beaucoup d'autres associations – le Club a pour objectif d'amener ses membres à réfléchir et à travailler dans une optique de dispo-

En effet, le Club UNESCO est une communauté au sein de laquelle les programmes sont établis, les décisions arrêtées et exécutées avec l'accord de tous, dans le respect des droits et l'observation des devoirs de chacun ; ses membres apprennent peu à peu le fonctionnement d'une démocratie en miniature : ils s'initient ensemble aux problèmes des rapports entre individus, aux difficultés du pouvoir et de la prise de décisions, en même temps qu'à la valeur du travail en équipe. Ils comprennent vite que le respect de l'opinion d'autrui, la nécessité d'écouter et de prendre en considération les arguments des autres pour parvenir à une solution acceptable à tous, sont autant d'éléments indispensables à la vie harmonieuse en société ; ils se rendent compte, enfin, que les divergences d'avis, loin de justifier des tensions ou des conflits, peuvent être une source d'enrichissement pour tous. Bref, ils constatent que connaître c'est déjà comprendre, que comprendre c'est accepter (à condition que les droits de l'homme ne se trouvent pas menacés), et finalement que l'acceptation d'autrui dans le respect de sa différence est le premier pas vers l'amitié et la fraternité. Ils sont enclins, par la suite, à étendre ces constatations aux relations entre groupes humains et entre États.

Les membres des Clubs créés dans des pays jeunes sont investis d'une mission supplémentaire ; étant donné que le développement est un processus endogène qui ne peut devenir réalité qu'avec la volonté et la participation de tous, les Clubs sont appelés à favoriser parmi leurs membres la connaissance approfondie des problèmes inhérents à leur pays, et leur participation à son développement. Cette prise de conscience passe par la découverte des valeurs culturelles propres à chaque nation, de l'impérieuse nécessité de les préserver et d'en rendre perceptibles à tous l'intérêt, la dignité, l'irremplaçable originalité, enfin de montrer l'apport essentiel de ces valeurs au patrimoine commun à toute l'humanité.

Ainsi, que la question étudiée soit d'envergure locale, nationale ou internationale, que les activités soient manuelles, intellectuelles, sportives ou artistiques, les membres des Clubs

acquièrent peu à peu les qualités qui font d'eux d'abord des citoyens soucieux du bien de leur pays, ensuite de véritables citoyens du monde, attentifs au fait que les problèmes qui se posent à l'ensemble des États deviennent chaque jour plus complexes et que seule une action à l'échelle internationale permettra de les résoudre dans un esprit de coopération dénué de tout égoïsme ou nationalisme étroit. Les Clubs favorisent par là l'élosion et l'épanouissement d'un sentiment universitaire inspiré de la profonde unité de la nature humaine et du destin de l'homme, par-delà les caractéristiques propres à chaque société.

A cette auto-formation des membres des Clubs s'ajoute une volonté de *rayonnement*, ceux-ci prenant vite conscience du message qu'ils ont à communiquer et du rôle d'éveilleurs d'esprits qu'ils peuvent jouer vis-à-vis de leur famille, de leur entourage, de leur milieu professionnel, et, plus largement, du public. En fait, il n'est pas d'exemple de Club qui n'organise, en plus des activités réservées à ses seuls membres, des réunions ouvertes à tous, qui ont pour but de sensibiliser à certaines questions nationales ou internationales, de révéler des richesses culturelles inconnues, ou d'expliquer la raison d'être des organisations internationales et leur contribution au mieux-être de l'humanité.

### **Aperçu historique et géographique des Clubs UNESCO**

Expression de l'enthousiasme et de l'idéalisme des peuples de plusieurs pays, le mouvement des Clubs UNESCO s'est développé spontanément juste après la création de l'Organisation, comme l'illustre bien l'exemple du Japon où les Clubs sont nés dans les ruines de l'immédiat après-guerre et avant même que ce pays ne fasse partie de l'UNESCO : le premier Club UNESCO (au Japon et dans le monde), en effet, a été créé à Sendaï le 19 juillet 1947, suivi d'un autre à Kyoto le 18 septembre de la même année. Quelques mois seulement après la fondation de l'UNESCO, on a donc assisté à l'élosion d'un mouvement populaire de soutien à la nouvelle organisation pour la paix mondiale, dont les universitaires avaient pris l'in-

tiative. En décembre 1947 se créait aux États-Unis le « Groupe UNESCO » du Steele Centre de Denver (Colorado).

Plus de cent associations de ce type existaient déjà, principalement au Japon et en France, lorsque, le 4 novembre 1949, M. Jaime Torres Bodet – qui était alors Directeur général de l'UNESCO – lança un appel en faveur de la création de Clubs UNESCO dans les écoles secondaires et les universités, au cours d'une conférence qu'il donnait au Centre international d'études pédagogiques de Sèvres (France) pour commémorer le troisième anniversaire de la fondation de l'UNESCO.

A la suite de cet appel, le mouvement des Clubs UNESCO s'est étendu progressivement dans le monde jusqu'à dépasser, en 1992, 3 800 Clubs répartis dans plus de cent pays de toutes les régions : Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie, États arabes, Europe et Amérique du Nord, et leur nombre ne cesse de s'accroître.

## **II - Renseignements pratiques concernant les Clubs UNESCO**

### **À qui s'adresser pour créer un Club UNESCO ?**

Si l'UNESCO permet que son nom soit utilisé par les Clubs, cette dénomination n'entraîne nul lien officiel entre elle et ces associations qui relèvent de la *Commission nationale pour l'UNESCO* de leur pays ; les Commissions nationales sont des organismes qui comprennent des représentants du gouvernement et des personnes capables d'associer à l'œuvre de l'UNESCO les principaux groupes nationaux qui s'intéressent au développement de l'éducation, de la science, de la culture et de l'information. Elles sont les agents de liaison entre chaque État membre et l'UNESCO, et exercent des fonctions consultatives, exécutives et d'information tant auprès de leur propre gouvernement que de l'UNESCO.<sup>1</sup>

---

1. Formellement prévue à l'Article VII de l'Acte constitutif de l'UNESCO, l'existence des Commissions nationales qui présente un caractère obligatoire pour les États membres, fait l'originalité profonde de l'UNESCO, seule Organisation du Système des Nations Unies à associer directement à ses travaux les représentants de la communauté intellectuelle de ces États.

Il s'ensuit que toute personne désireuse de fonder un Club UNESCO devra se mettre en rapport avec sa Commission nationale qui lui donnera les éléments d'information voulus et tous conseils utiles pour mener à bien son projet. Le Club une fois établi, c'est encore à la Commission nationale qu'il appartiendra de le reconnaître officiellement et de l'autoriser à user du nom de l'Organisation lorsqu'elle se sera assurée que la nouvelle association souscrit aux principes qui inspirent l'UNESCO dans son action quotidienne et ne mène pas d'activités à but lucratif.

### **Implantation et structure possibles d'un Club UNESCO**

Si, à l'heure actuelle, la majorité des Clubs ont pour membres des élèves d'établissements scolaires du niveau secondaire (c'est le cas le plus courant), ou primaire, ou des étudiants (plus rarement), il n'en existe pas moins de nombreux Clubs réunissant des personnes engagées dans la vie active ou créés au sein de centres culturels ou sociaux, de mouvements d'éducation populaire, d'usines, de groupements de travailleurs, de bibliothèques, de centres d'information, d'associations bénévoles, etc. De même, bien que la plupart des Clubs rassemblent des jeunes, les Clubs d'adultes et les Clubs *mixtes* (jeunes et adultes) deviennent toujours plus fréquents. En bref, la plus grande souplesse caractérise le mouvement des Clubs et fait sa richesse.

Les Clubs qui comptent de nombreux membres se subdivisent parfois en sections spécialisées pour la poursuite de leurs différentes activités : section photographique, cinématographique, théâtrale, musicale, philatélique ; section de travail manuel, d'organisation de conférences, d'orientation professionnelle, d'information...

Une cinquantaine de Commissions nationales ont favorisé la création d'organes nationaux de coordination qui stimulent les travaux des Clubs individuels, proposent des activités ou des orientations communes à tous les Clubs d'un même pays, leur fournissent de la documentation et encouragent leurs relations avec des Clubs ou d'autres organismes étrangers.

La première fédération régionale a été établie en 1974 sous le nom de *Fédération des Clubs et Associations UNESCO d'Asie et du Pacifique (AFUCA)*, et son siège fixé au Japon.

Convoqué au Siège de l'UNESCO en avril 1978, un premier Congrès mondial des Clubs a adopté à l'unanimité le principe de la fondation d'une « Fédération mondiale des Associations et Clubs UNESCO ». Celle-ci a été établie officiellement en juillet 1981, au terme d'un second Congrès mondial qui a rassemblé – toujours au Siège – les représentants des Clubs et Associations UNESCO d'une soixantaine de pays. Le secrétariat général de la Fédération mondiale se trouve à Paris ; son Conseil exécutif se compose de dix membres, deux pour chacune des grandes régions géographiques telles que les définit l'UNESCO.

A son second Congrès statutaire tenu en Espagne en 1987, la Fédération a adopté l'appellation « Fédération mondiale des Associations, Centres et Clubs UNESCO » (FMACU).

La Fédération mondiale représente le mouvement des Associations, Centres et Clubs UNESCO dans le monde et en assure la promotion dans l'esprit de l'Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, au service de la paix.

A cette fin, la Fédération assure un rôle de coordination générale et favorise la coopération active entre Fédérations nationales par des programmes interrégionaux, régionaux ou sous-régionaux.

C'est une organisation non gouvernementale au service de la compréhension internationale. Ses domaines d'action prioritaires sont la formation d'animateurs, l'information sur les objectifs et les programmes de l'UNESCO et leur mise en œuvre par les Fédérations.

## Quelles activités peuvent entreprendre les Clubs UNESCO ?

Les activités qui peuvent être entreprises dans le cadre d'un Club dépendent de l'âge et des intérêts de ses membres, du milieu dans lequel il est implanté, ainsi que de ses possibilités

financières et de ses moyens d'intervention. Compte tenu de ces facteurs, le choix des programmes peut varier à l'infini et n'est fonction que de l'imagination et du dynamisme de l'animateur et des membres, mais les travaux des Clubs présentent deux traits communs : leur fidélité à *l'esprit de l'UNESCO* et leur caractère désintéressé. On trouvera ci-après, à titre indicatif, quelques exemples d'activités menées à bien par des Clubs de recrutement, d'âge et d'implantation géographique extrêmement variés ; bien entendu cette liste n'est pas limitative :

- étude et promotion de la connaissance des textes de base : Préambule et Acte constitutif de l'UNESCO ; Charte des Nations Unies ; Déclaration universelle des droits de l'homme, Convention des Nations Unies pour les droits de l'enfant... ;
- participation aux *Années internationales* proclamées par l'Assemblée générale des Nations Unies et la Conférence générale de l'UNESCO ;
- célébration des *Semaines et des Journées internationales ou mondiales proclamées par les Nations Unies* ; Semaine du désarmement, Journée des droits de l'homme ; Journée mondiale de la santé, de l'environnement, de l'enfance, de l'alimentation, de lutte contre le SIDA ; Journée internationale de la femme, pour l'élimination de la discrimination raciale, de la paix, de l'alphabétisation... ;
- campagnes ou journées d'information sur l'UNESCO, les Nations Unies et les institutions spécialisées ; création de centres de documentation sur les mêmes thèmes ;
- participation à des campagnes de solidarité internationale, notamment par le moyen du Programme Co-Action de l'UNESCO ; mise en place de projets dans le cadre du même Programme ;
- étude des problèmes posés par le racisme et la discrimination raciale ; de la discrimination dans le domaine de l'enseignement ;
- étude de pays et de cultures étrangers, au moyen d'exposés, de tables rondes, de débats, de conférences, de projections de films et de diapositives, d'audition de disques et de bandes magnétiques, d'expositions, de voyages, etc. ;

- étude de problèmes politiques ; de l'origine et des manifestations des tensions internationales ;
- étude des problèmes de développement ;
- étude de la place de la femme dans les diverses sociétés ; lutte contre le sexisme ; action pour améliorer la condition féminine ;
- étude des problèmes de la jeunesse ; de la place des jeunes dans la société ; des problèmes de l'enfance et de la jeunesse handicapée ; du vieillissement ;
- étude des problèmes de la faim et de la malnutrition, des questions de population, de désarmement ;
- étude de la biosphère, des problèmes de la pollution, de l'homme et de son milieu ; activités de protection de l'environnement : chantiers de reboisement, éducation à l'environnement, etc. ;
- activités d'alphabétisation, de préservation et de mise en valeur du patrimoine culturel ; de promotion de la Convention du patrimoine mondial ;
- organisation de chantiers de travail, de camps d'étude ;
- efforts d'intégration des travailleurs étrangers et de leurs familles dans la société des pays où ils se trouvent ;
- aide aux enfants de milieux sociaux défavorisés dans leur travail scolaire (répétitions, cours de rattrapage) ;
- aide aux paysans et aux villageois afin d'éveiller leur conscience aux problèmes d'agriculture, d'hygiène, de nutrition ; cours dispensés sur ces questions ;
- recueil de la tradition orale par enregistrements magnétiques, transcriptions, etc. ;
- recensement et étude des plantes médicinales ;
- étude des traditions locales, du folklore, des légendes et coutumes ;
- exposition d'œuvres d'art réalisées par les membres des Clubs ;
- établissement de relations avec d'autres Clubs UNESCO dans le monde ; réalisations d'échanges de personnes et de documents ; jumelages ;
- organisation de cours d'éducation cinématographique, de langues, de spéléologie, d'initiation à l'architecture, de musique ;

- organisation de séjours culturels, de sorties éducatives (visites de musées, d'usines, de bibliothèques, d'expositions, etc.) ;
- organisation d'une bibliothèque, d'un orchestre, d'une équipe sportive, d'une chorale ;
- organisation de concours de rédaction, de poèmes, de dessins, de photographies, sur des thèmes de l'actualité internationale ;
- célébration d'anniversaires de personnalités mondialement connues pour leur œuvre au service de la paix, des Droits de l'homme, de la science, de la culture, de l'éducation, de l'information ;
- production d'un bulletin périodique, de documents d'information ;
- traduction et/ou adaptation dans les langues nationales et locales de textes de base et de documents de l'UNESCO et des Nations Unies.

### Rapports entre les Clubs UNESCO et l'UNESCO

Les Clubs étant nés, on l'a vu, de l'initiative d'individus, leur création a correspondu dès l'origine – et correspond toujours – à une nécessité librement ressentie par les adhérents de participer plus activement à la vie internationale, suivant l'optique et dans les domaines de la compétence de l'UNESCO. Ils orientent leur action vers la poursuite de l'idéal énoncé dans le Préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO et rappelé au début de cette brochure : « *Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix.* »

L'UNESCO a été vite sensible à l'importance des Clubs qui « ...favorisent autour d'eux par-delà les spécificités propres à chaque société et les espoirs personnels de chaque individu, l'éclosion du sentiment d'une communauté de destin de l'ensemble de l'espèce humaine ». (Allocution du Directeur général à l'ouverture du premier Congrès statutaire de la Fédération mondiale – Japon, 1984).

Aussi les diverses sessions de la Conférence générale de

l'Organisation ont-elles adopté des résolutions autorisant le Directeur général à apporter ou à accroître le soutien de l'UNESCO aux Clubs qui portent son nom, à assurer son concours à la Fédération mondiale.

Mais l'UNESCO s'est toujours donné pour règle de respecter le libre arbitre des Clubs et s'interdit, par suite, de peser sur leur naissance et leur développement, ce qui risquerait de compromettre leur fraîcheur d'inspiration et leur originalité. Elle s'efforce toutefois de les aider chaque fois que l'occasion se présente :

**Aide intellectuelle** : l'UNESCO encourage les initiatives, suggère là où elle le croit souhaitable la constitution de nouveaux Clubs, répond aux demandes de conseils pour l'établissement de programmes d'action. Elle tente d'instaurer un courant d'information mutuelle avec les Fédérations ou les Clubs afin de faire profiter au maximum les Clubs d'expériences menées à bien dans d'autres Clubs et de mieux jouer elle-même son rôle de conseiller. Elle propose des thèmes d'étude liés à son programme et correspondant aux grandes options de la Conférence générale. Elle favorise des échanges de personnes et d'information entre Clubs de pays différents et à cette fin publie le bulletin *Inter-Clubs UNESCO* qui donne deux fois par an des comptes rendus résumés de leurs activités. Enfin, plusieurs versions d'un *Manuel des Clubs UNESCO* ont déjà paru, pour aider dans leur tâche les animateurs, présents ou futurs, de Clubs, et un Répertoire international des Clubs et Associations UNESCO est publié périodiquement sur la base des informations communiquées par les Commissions nationales ou par les Clubs eux-mêmes et leurs organes de coordination.

**Aide matérielle** : l'UNESCO met gratuitement à la disposition de tous les Clubs des publications d'intérêt général sur l'Organisation et cherche à fournir exceptionnellement une documentation plus spécifique sur une question donnée. Lorsqu'il existe des organes nationaux de coordination, l'UNESCO leur remet des stocks de ses publications pour distribution aux différents Clubs.

**Assistance financière** : il est à remarquer que l'UNESCO ne subventionne pas les Clubs et sauf dans de rares cas, ne leur apporte pas de concours financier direct. Ceux-ci doivent acheminer leurs demandes par le canal de la Commission nationale ou de l'organe de coordination de leur pays. En raison de la modicité des crédits disponibles, l'UNESCO est contrainte d'opérer une sélection parmi les requêtes qui lui parviennent. La priorité est donnée aux activités suivantes : organisation de réunions régionales ou sous-régionales d'animateurs et de membres de Clubs ; organisation de réunions nationales tendant à la création d'un organe de coordination ; organisation de *semaines UNESCO* ou tout autre activité visant à faire connaître l'UNESCO et son œuvre ; préparation ou adaptation, dans les langues non officielles de l'Organisation, de matériels d'information destinés aux Clubs ; activités de promotion des Clubs UNESCO dans un pays ou un groupe de pays ; activités inspirées des priorités du programme de l'Organisation, à condition qu'elles concernent l'ensemble des Clubs UNESCO d'un pays donné ; activités favorisant la coopération entre Clubs de pays et de régions différents.

### **III - Conclusion**

L'UNESCO estime capitale, pour la création d'un véritable esprit international, l'action poursuivie dans le monde par les Clubs UNESCO. Elle souhaite les aider et les soutenir toujours davantage avec les moyens dont elle dispose. Il lui est indispensable, pour mener à bien cette tâche, de recevoir régulièrement des Fédérations ou des Clubs individuels des informations sur leurs programmes d'action, leurs expériences, les difficultés qu'ils rencontrent, leurs projets :

**AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER !**